

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 octobre 2015

Les membres du Conseil Municipal sont présents à l'exception de M. Nicolau-Parrô qui a donné pouvoir à Mme Bonnefon et de M. Capdeboscq qui a donné pouvoir à M. Berchon

Secrétaire de séance : M. Graciaa

1.- Attribution des marchés pour la réfection du toit de l'Eglise.

Le Conseil retient les offres suivantes :

- a. Lot Echafaudage: entreprise ACBL pour un montant de 14.650 €
- b. Lot Toiture et Clocheton: entreprise MUR pour un montant de 124.488 €.

Pour rappel, l'ensemble de ces travaux est subventionné à hauteur de 50%.
Les travaux devraient débuter en novembre et durer 4 mois.

2.- Subventions 2015

- a. Le Syndicat Agricole pour 100 €
- b. Le Foot pour 2.000 € (1 contre)
- c. Amicale des sapeurs-pompiers de Coarraze pour 150 €

3.- Délibération Budgétaire Modificative pour le camp de tourisme

Le Conseil ajuste les crédits pour permettre la réalisation de travaux de toiture.

4 - Déclaration d'Intention d'Aliéner

La Commune ne préemptera pas le bien mis en vente sis 3 et 5 rue Maréchal Leclerc.

5 - Adhésion de Bruges-Capbis-Mifaget au SEAPaN :

Un avis favorable est donné au changement de statut du SEAPaN pour l'adhésion de la Commune de Bruges-Capbis-Mifaget